

## RENTREE 2019/2020



*Inscriptions des enfants nés en 2016/2017 et des nouveaux arrivants*

**DU 15 Avril au 10 Mai 2019 au Service Petite Enfance et  
vie scolaire**

**Tous les jours de 8H30 A 12H30  
Les mercredis de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30**

**Se munir OBLIGATOIREMENT :**

- du livret de famille
- d'une facture (moins de 3 mois) servant de justificatif d'adresse
  - Un certificat d'inscription indiquant l'école d'affectation vous sera délivré, permettant de vous rendre dans l'école correspondante afin que soit prise en compte l'admission de l'enfant par le Directeur.
- En cas d'une demande de dérogation, fournir tous documents pouvant appuyer votre demande selon les motifs suivants :
  - Continuité scolaire
  - Garde par une assistante maternelle agréée
  - Pour des raisons médicales
  - Pour les enfants bénéficiant des services périscolaires lorsque ces services ne sont pas dispensés dans l'école de secteur
  - Pour le rapprochement de fratrie
  - Pour un enfant admis dans une classe spécialisée (ULIS, etc...)
  - D'autres situations pourront faire l'objet d'une étude spécifique par la Commission de dérogation

**Tout dossier incomplet ne pourra être accepté**

**Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le service au :  
03-29-83-55-32**

